

Revalorisation de la pointe Buzaré Cayenne enlève le voile...



C'est avec une grande satisfaction que le premier magistrat de la ville a coupé le ruban officiel, à l'occasion du Vin d'Honneur, en compagnie de la Miss Cayenne Aurore Sagne. Et a dévoilé au public les éclairages mettant en valeur les éléments forts du site tels que la cocoteraie, le kiosque, le mobilier, ou l'enrochement...

Réalisé en partenariat avec EDF, le site de la Pointe Buzaré s'est doté d'une alimentation électrique innovante et économique. Cette électrification devrait permettre l'organisation de manifestations culturelles et artistiques sur le site.



Volonté affichée du Maire de Cayenne Marie-Laure PHINERA-HORTH de changer le visage de la capitale. Cette mutation est mise en œuvre dans l'action municipale et se traduit dans chacune de ses réalisations. Elle s'exprime notamment aux travers de l'embellissement de la Ville et de ses espaces verts. Et plus particulièrement par la valorisation de son patrimoine historique et environnemental. L'inauguration de « l'illumination de la Pointe Buzaré » par le Maire de Cayenne et son Conseil, le 15 octobre dernier, est l'illustration parfaite de cette vision d'un souffle nouveau pour la ville et ses administrés.

Ce projet "d'aménagement paysager et sécuritaire de la Pointe Buzaré", caractérisé par l'illumination du site, est l'aboutissement de travaux initiés par le Pôle Ecologie Urbaine et Développement Durable de la Ville, ces dernières années. Des travaux de réappropriation du littoral cayennais, dans lequel s'est inscrite la revalorisation de ce lieu emblématique.

L'éclairage a ainsi été choisi dans le respect de la qualité paysagère du site, tout en sécurisant celui-ci, afin qu'il soit praticable nuitamment. Avec ses illuminations et l'aménagement prochain d'un auditorium et d'une allée piétonnière, la Pointe de Buzaré a retrouvé une seconde jeunesse, conformément à l'objectif visé, de faire de ce projet une réalisation innovante alliant éclairage public et développement durable.

La Jeunesse... Une force un trésor à protéger



La jeunesse et son devenir font partie des priorités que s'est fixée l'équipe municipale. Et, ceci, que ce soit au travers de sa politique liée aux Affaires Scolaires, à la Petite Enfance, au Développement Social et à la Rénovation Urbaine ou encore à la Jeunesse et au Sport. Les jeunes, quelque soit leur tranche d'âge, sont placés au centre des préoccupations et des projets d'avenir de la ville.

Ces dernières semaines, le Maire de Cayenne Marie-Laure PHINERA-HORTH s'est attaquée à la problématique de l'alcool chez les jeunes. Plus particulièrement chez les adolescents, dont beaucoup se laissent emporter dans un engrenage aux conséquences souvent irréversibles.

Ainsi, en novembre dernier, la Ville de Cayenne prenait un arrêté interdisant la délivrance d'alcool aux mineurs par les commerçants. Cet acte, qui symbolise l'action menée par la municipalité, sonnait le début d'une campagne active contre ce fléau qui touche nos jeunes. En effet, très largement relayée par les médias, des actions de communication et d'information ont été menées en parallèle, auprès de la population mais surtout des commerçants.

En outre, Madame le Maire a demandé à la Police Municipale dans le cadre de ses missions de sécurité et de prévention de la délinquance, de rester attentive à l'application des règles juridiques fixées par l'arrêté. Preuve de la fermeté de la municipalité face aux dangers de l'alcool chez les jeunes ; toutes les infractions constatées en cas de récidive seront systématiquement verbalisées et les contrevenants poursuivis automatiquement.

Consciente que ce combat est celui de tous, Madame le Maire ne compte pas s'arrêter là, et a aussi entamé une action en collaboration avec les acteurs de notre société dans le domaine de l'éducation et la protection de la jeunesse. Elle a d'ailleurs, récemment, provoqué un tour de table au Lycée Max Joséphine réunissant des représentants, du Conseil Général, du Conseil Régional, de la Sécurité Publique, du Rectorat et du corps enseignant, des parents d'élèves ainsi que des administrés, autour de cette problématique.



Tour de table au Lycée Max Joséphine sur la problématique de l'alcool chez les jeunes.

Rappelons également que Madame le Maire a pris un arrêté pour interdire la cession ou la vente de tabac au détail aux mineurs.